

## COMPTE RENDU

**Assemblée générale extraordinaire et assemblée générale ordinaire du vendredi 12 octobre 2018**

### COMITE DIRECTEUR

Présents : Mmes FORTIER Marie, SIMIER Emmanuelle, JONGBLOET Sylvie

Mrs PANEK Alain, JONGBLOET Philippe, GUDIN Yoann

### INVITES

Présents : Mr CLAUX Ronald adjoint au sport

Mr JUMEAUCOURT Pierre-Marie Président de l'USC

Absent excusé : Mr HALLADE Richard Directeur de Service des Sports

Marie Fortier remercie les licenciés de leur présence à cette assemblée, Mr Claux et Mr Jumeaucourt.

Elle remercie les membres du comité directeur qui ont passé du temps afin d'apporter les modifications nécessaires aux statuts et au règlement intérieur.

### QUORUM assemblée extraordinaire

26 licenciés présents, 12 pouvoirs, ce qui fait : 38 personnes, le quorum est atteint, l'assemblée extraordinaire peut avoir lieu.

- **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

- 1) Modifications statutaires**

Chaque licencié a reçu la proposition des modifications statutaires apportées par le comité directeur, des remarques ont été proposées par Patrick Carel, elles ont été acceptées par le comité directeur, elles ont été lues et adoptées par l'assemblée à l'unanimité.

**Nouveaux statuts de l'association adoptés le vendredi 12 octobre 2018 à 20h20.**

Ils seront disponibles sur le site du club et affichés à la salle.

- 2) Modifications du règlement intérieur**

Même procédé que pour les statuts, les remarques ont été adoptées à l'unanimité par l'assemblée.

**Nouveaux règlement intérieur adopté le vendredi 12 octobre 2018 à 20h40.**

Ils seront disponibles sur le site du club et affichés à la salle.

- **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**1) Bilan moral par la secrétaire générale : Sylvie Jongbloet**

**SAISON2017/2018**

« Bienvenue à tous et merci pour votre présence montrant l'intérêt que vous portez au club d'Athlétisme.

**Pour la saison 2017/2018 le club comptait :**

119 licenciés : 56 masculins/63 féminines (la saison précédente 125 licenciés : 72 M/53 F)

(BB :2, EA :14, PO :13) 29

(BE :9, MI :7, CA :6, JU :6, ES :1) 29

(SE :19, MA :42) 61

Jeunes de BB à ES : 58 licenciés

Seniors à masters : 58 licenciés avec une licence running et 3 licenciés avec une licence compétition.

**Participations aux compétitions**

**Les jeunes** ont participé à diverses compétitions :

Sur le cross de Crépy , ils étaient 13

On les retrouve aussi à Chantilly sur le 5 km, sur les meetings ;

A Beauvais en avril :

*Alicia Maugalem est arrivée 1<sup>ère</sup> benjamine au 100m en 14"39*

*Séréna Maugalem 2<sup>ème</sup> TCF au 100m en 14 " 01 et 3<sup>ème</sup> au 400m TCF en 69 "19*

A Méru où ils évoluent sur 100m, sur 1000m, sur 1500m, sur du saut en hauteur, en longueur.

A Compiègne : 800m, 50m, du triple saut, lancer de poids.

A Nogent sur Oise :

*Mathilde Do Jardim est 2<sup>ème</sup> TCF sur 1500m en salle en 5'56"19,*

*Irma Eugène est 3<sup>ème</sup> TCF sur 400m en salle 78 "14*

A Beauvais en juillet :

*Candice Barrier 3<sup>ème</sup> TCF sur 400m en 69"16*

*Mathilde Do Jardim 1<sup>ère</sup> TCF sur 1000m en 3mn50"85*

*Alicia Maugalem 2<sup>ème</sup> sur 100m en 14"79*

**Les adultes (de séniors à masters)** ont eux aussi participé à de nombreuses compétitions environ 70, une vingtaine de courses a été prise en charge par le club.

On les trouve sur diverses distances 5km, 10km, 20km, semi-marathon, marathon (13 athlètes à Toulouse, 1 à Saumur, 6 à Paris, 1 à Reims, Mickaël Piffault 2<sup>ème</sup> senior sur le marathon de Parfondeval en 3h00'07).

Les trails ou courses natures de 10 à 56 km voir plus attirent de plus en plus nos athlètes : (Salers, Gérardmer, Valloires, le Trail de Pierrefonds avec 23 athlètes).

*Nous avons pu voir les couleurs du club de Crépy sur les podiums :*

à Verneuil en Halatte (Florence 1<sup>ère</sup> V2 sur 30km),  
sur le trail de Villers St Frambourg (Manue 3<sup>ème</sup> féminine et 1<sup>ère</sup> sénior sur 20km),  
à Crépy au City trail (Nathalie Usaie 1<sup>ère</sup> féminine sur le 26 km et Alexandre Poulet 1<sup>er</sup> sur le 12 km)  
à Chantilly (Claude Bévière 1<sup>er</sup> V3 et Bernard Allart 2<sup>ème</sup> V3)  
Et bien d'autres encore, et félicitations à tous ceux qui s'engagent sur des compétitions.

## **Formation**

Denis Bordat et Philippe Jongbloet ont suivi la formation entraîneur 1<sup>er</sup> degré hors stade et ont validé leur diplôme (Bravo à tous les 2).

Le club dispose maintenant :

- 1 entraîneur jeune : Stéphane Montreuil
- 3 entraîneurs 1<sup>er</sup> degré hors stade pour les adultes : Alain, Philippe et Denis
- 1 entraîneur adjoint hors stade : Christophe Varnière

De quoi faire de belles performances.

## **Forum des associations**

Il a eu lieu le 8 septembre comme toujours une belle fréquentation.

## **Manifestations**

- 1<sup>ère</sup> édition de la Crépynoise le 1<sup>er</sup> 10 2017 avec 499 inscrits, une belle réussite.
- Le Cross Départemental avec 500 participants.
- Le Téléthon parcours sur le stade Pie XI où nous avons eu peu de participants
- Une soirée à la patinoire, quelques jeunes et adultes se sont lancés sur la patinoire puis se sont retrouvés autour d'une petite collation.
- La traditionnelle soirée galette.
- Le pot de fin de saison pour les adultes.
- Le goûter de fin de saison pour les plus jeunes qui s'entraînent le samedi matin. Ils ont pu évoluer devant leurs parents, sur un parcours ludique réalisé par Alain, Yoann et Marie-Claude H, sur la piste d'athlé.

Et pour terminer

Merci à tous les bénévoles qui consacrent un peu de leur temps pour le club, c'est grâce à vous que nous pouvons organiser le cross, la Crépynoise.

Merci à la Municipalité pour son aide à nos manifestations, merci à l'USC, aux gardiens de la salle, au gardien du Parc de Géresmes .....

Merci de votre attention et bonne saison sportive. »

Le bilan moral a été adopté à l'unanimité.

## 2) Bilan financier par la trésorière générale, Emmanuelle Simier

3) Dépenses			Recettes		
Libellé	Réalisé	Prévision	Libellé	Réalisé	Prévision
<b>Adhésions</b>	<b>7623,00</b>	<b>7100 €</b>	<b>Adhésions</b>	<b>9009,78</b>	<b>10 500 €</b>
<i>Licences (dont appro 2018/2019)</i>	7500,00	7000 €	<i>Licences</i>	5500,00	7000 €
<i>Mutations</i>			<i>Cotisations</i>	1949,78	3500 €
<i>Cotisations usc</i>	58,00	100 €	<i>Mutation</i>	1560,00	
<i>regularisation licence</i>	65,00				
<b>Fonctionnement</b>	<b>1305,62</b>	<b>1050 €</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>7059,76</b>	<b>6 150 €</b>
<i>site internet</i>		100 €	<i>Subv. exploit. DDJS</i>		
<i>Frais de secrétariat</i>	160,66	150 €	<i>Subv. Crépy-en-Valois</i>	6955,00	6000 €
<i>Frais de réception</i>	462,01	250 €	<i>Subv. exploit. CDOA</i>		
<i>Frais financiers</i>	220,22	100 €	<i>Subv. exploit. CG</i>		
<i>Don téléthon</i>	50,00	50 €	<i>Subv. exploit. USC</i>		
<i>Assurances</i>	379,13	400 €	<i>Intérêts d'épargne</i>	88,56	150 €
<i>Divers (clés/boites)</i>	33,60		<i>regul frais de compte</i>	16,20	
<b>Rémunération du personnel</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000 €</b>			
<b>Développement sportif</b>	<b>12192,96</b>	<b>10 500 €</b>	<b>Développement sportif</b>	<b>7243,10</b>	<b>7 000 €</b>
<i>Courses</i>	2237,11	2000 €	<i>regularisation course</i>	16,00	
<i>Déplacement, hébergement</i>	596,66	1000 €			
<i>Formations &amp; stages</i>	1050,00	1000 €			
<i>sorties &amp; animations</i>	250,00	750 €	<i>partenariat sportif</i>		2000 €

Exercice du 01/09/2017 au  
31/08/2018

Trésorerie au 31/08/17	CIC	7 300,80 €
	CIC - Rémunéré	17 713,17 €
	<b>TOTAL</b>	<b>25 013,97 €</b>

Trésorerie au 31/08/18	CIC	7 568,30 €
	CIC - Rémunéré	17 801,73 €
	<b>TOTAL</b>	<b>25 370,03 €</b>

<b>Solde début d'exercice</b>	<b>25 013,97 €</b>
<i>Total dépenses</i>	23 608,58 €
<i>Total recettes</i>	23964,64 €
<b>Solde fin exercice</b>	<b>25 370,03 €</b>

achat de matériel	548,81	750 €			
courses organisées	7510,38	5 000 €	courses organisées	7227,10	5 000 €
<u>Cross</u>	375,77		<u>Cross</u>	770,10	
<u>La Crépynoise</u>	7134,61		<u>La Crépynoise</u>	6457,00	
fonctionnement			Dont sponsor	2250,00	
(dont tee shirt 1416.24)	3577,61		subventio n USC	650,00	
don ligue cancer oise	3557,00		inscriptions	3557,00	
<b>Achat de marchandises</b>	<b>2487,00</b>	<b>1 500 €</b>	<b>Ventes de marchandises</b>	<b>652,00</b>	<b>1 500 €</b>
Tenues	2487,00	1 500 €	Tenues	652,00	1 500 €
<b>Excédent de l'exercice</b>	<b>356,06</b>				
<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>23964,64</b>	<b>25 150 €</b>	<b>TOTAL Recettes</b>	<b>23964,64</b>	<b>- 25 150 €</b>

<b>Bilan courses organisées</b>	
Cross	394,33
Crépynoise	-677,61

Après vérification des pièces comptables et du bilan financier, le vérificateur aux comptes, Patrick Carrel, donne quitus à la trésorière et incite l'AG à faire de même.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

### 3) Bilan prévisionnel

#### Prévisionnel 2018/2019

Dépenses		Recettes	
Libellé	Prévisionnel	Libellé	Prévisionnel
Adhésions	5 060 €	Adhésions	10 500 €
Licences	5 000 €	Licences	7 000 €
Cotisations	60 €	Cotisations	2 500 €
		Mutation	1 000 €
Fonctionnement	1 650 €	Fonctionnement	6 610 €
site internet	100 €	Subv. exploit. DDJS	
Frais de secrétariat	350 €	Subv. exploit. Crépy-en-Valois	6 510 €
Frais de réception	550 €	Subv. exploit. CDOA	
Frais financiers	200 €	Subv. exploit. Conseil Général	
telethon	50 €		
Assurances	400 €		

		intérêts d'épargne	100 €
Rémunération du personnel	5 000 €		
Salaires entraîneur	2 500 €		
Charges sociales	2 000 €		
Indemnités	500 €		
Développement sportif	14 300 €	Développement sportif	8 000 €
Courses prises en charge	3 500 €		
Déplacement, hébergement	750 €		
Formations & stages	250 €		
Sorties & animations	800 €		
Matériel d'athlétisme	1 000 €		
courses organisées	8 000 €	courses organisées	8 000 €
Achat de marchandises	600 €	Ventes de marchandises	1 500 €
Tenues	600 €	Tenues	1 500 €
<b>Excédent de l'exercice</b>		<b>Déficit de l'exercice</b>	
<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>26 610 €</b>	<b>TOTAL Recettes</b>	<b>26 610 €</b>

Le bilan prévisionnel est adopté à l'unanimité.

#### 4) Présentation de la future saison par la présidente Marie Fortier

- La Crépynoise, très grande réussite avec 750 inscriptions : 400 coureurs et 350 marcheurs.

Le club va verser les bénéfices de l'opération à la ligue pour la lutte du cancer du sein.

Nous espérons faire plus pour la prochaine édition mais il faudra informatiser les inscriptions.

- Le cross aura lieu le 11 novembre dans le Parc de Géresmes
- La parole est donnée à :

Mr Claux : Il remercie le club de l'avoir invité, ce sera pour lui la dernière assemblée car il quitte son poste d'adjoint au sport le 1<sup>er</sup> décembre prochain. Il nous félicite pour la Crépynoise qui a été un grand succès, il propose de viser 1000 participants parce que c'est pour une bonne cause.

La subvention de la ville devrait être identique pour la prochaine saison.

Mr Jumeaucourt : Il remercie le club de l'avoir invité. Il félicite le comité directeur pour son dynamisme, pour l'encadrement des jeunes et pour son investissement dans les diverses manifestations organisées. La subvention de l'USC pour la Crépynoise devrait être plus élevée.

Il évoque aussi la pétition nationale afin que le sport bénéficie de moyens à hauteur de ses apports humains économiques et sociaux. Le sport amateur est en danger. Pétition du CNOSF lien :

<http://lesportcompte.franceolympique.com/cnosf/lesportcompte/>

L'USC compte 28 associations soit 4000 adhérents. Une commission de réflexion sur différents thèmes a été mise en place. Il faut montrer que les clubs existent. 2000 jeunes sont encadrés 2 fois par semaine par des bénévoles.

Réunion du comité directeur de l'USC le 30 octobre : projet de la fête de l'USC le 4 et 5 mai 2019 (randonnée, trail urbain) pour faire pratiquer du sport à tous.

L'USC et la ville de Crépy sont très vigilantes quant à la mise à disposition du matériel et du personnel à titre gracieux (réservée aux associations et non aux organisations à but lucratif). Cela ne sera plus possible, les organisateurs venir chercher le matériel et payer la prestation.

- La subvention municipale

Marie Fortier demande aux athlètes de rentrer leurs compétitions sur le site, la subvention en tient compte.

Patrick Carrel nous a donné les informations suivantes :

- 1) Le montant de la subvention aux associations sportives de l'USC est voté par le conseil municipal au plus tard le 31 mars de l'année.
- 2) Répartition : 30% pour le nombre de licenciés (pondération par 2 pour les jeunes) ; 60% pour les kms athlètes ; 10% pour l'implication de l'association au RDV USC (comités directeurs, AG, Fête des sports, forum des associations)
- 3) Ce n'est peut-être pas le meilleur système mais il est accepté par les associations sportives
- 4) L'USC veille à ne pas provoquer de variations trop importantes d'une année sur l'autre.

## 5) Questions diverses

Bernard demande à ce que les athlètes portent le short bleu.

Marie lui répond que le short pas forcément mais qu'une réflexion sera faite sur un bas bleu : short, corsaire,  $\frac{3}{4}$  ?

## 6) Election du comité directeur

Les membres du comité directeur sont tous démissionnaires et se représentent, Marie-Claude Heindryckx souhaite rejoindre le comité directeur.

Nous avons donc procédé à l'élection à bulletin secret :

Nombre de votants : 34

FORTIER Marie : 32 voix

PANEK Alain : 34 voix

SIMIER Emmanuelle : 32 voix

JONGBLOET Sylvie : 32 voix

GUDIN Yoann : 32 voix

JONGBLOET Philippe : 33 voix

HEINDRYCKX Marie-Claude : 32 voix

Le comité directeur s'est retiré afin de procéder à l'élection du bureau :

Présidente : Marie FORTIER 7 voix sur 7

Vice-Président : Alain Panek 7 voix sur 7

Trésorière générale : Emmanuelle Simier 7 voix sur 7

Secrétaire générale : Sylvie Jongbloet 7 voix sur 7

Fin de l'assemblée à 21h45

Les licenciés son invité au pot de l'amitié

La présidente : Marie FORTIER

La secrétaire générale : Sylvie JONGBLOET